



ASSOCIATION FONCIERE PASTORALE DE NAVES

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 31 JANVIER 2018

L'an deux mil dix-huit, le trente et un janvier à vingt heures, le conseil syndical, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Nâves, sous la Présidence de Monsieur Frédéric ABONDANCE.

Date de convocation : le 26 janvier 2018

Etaient présents : Messieurs Frédéric ABONDANCE, Patrick GOHEL, Max CREY formant la majorité des membres présents.

Excusé : Philippe RENAUD

Procuration : Monsieur Philippe RENAUD à Monsieur Frédéric ABONDANCE

Secrétaire de séance : Monsieur Frédéric ABONDANCE

ORDRE DU JOUR

- 1- Budget Primitif 2018
- 2- Questions diverses

Ouverture de la séance à 20 h12.

1 – Budget primitif 2018

Les membres du bureau, à l'unanimité, approuvent et votent le budget primitif 2018 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

FONCTIONNEMENT : 17 000,00 €

INVESTISSEMENT : 10 000,00 €

2 – Questions diverses

Point sur l'assemblée générale du vendredi 8 décembre 2017.

L'assemblée générale a abordé les nombreux sujets traités au cours de l'année et ce de façon trop détaillée. Il en a découlé un exposé sans doute intéressant mais trop long.

Ainsi la prochaine assemblée générale sera en premier lieu consacrée à l'élection de nouveaux membres au syndicat. Cette assemblée sera convoquée sur la base d'un fichier cadastral réactualisé de janvier 2018 ce qui représente un travail très conséquent sur Excel avec des compétences en informatique que le Président ne possède pas pour l'instant.

Mise à jour parcellaire de l'AFP de Naves.

Suite à l'approbation par l'assemblée générale une demande officielle de distraction (réduction) du périmètre sera faite auprès de la DDT (Direction Départementale de Territoires) dans les prochains jours.

Convention d'alpage avec Mme CARRON Marine.

Un pointage précis des parcelles avec les superficies est en cours de réalisation.

Travail de suivi des collecteurs de l'ancien réservoir de Grand Naves.

Le Président informe le représentant de la commune, Monsieur Patrick GOHEL, que l'eau captée dans le dernier collecteur au lieu dit « Les Charmettes » s'évacue en quasi-totalité par le trop plein et donc dans les prés en aval. La conduite reliant ce collecteur à l'ancien réservoir de Grand-Naves devant être en partie obstruée.

Au vu des quantités d'eau déjà importante pour un mois de janvier, le déploiement en surface d'un tuyau souple sur 500 m, entre le trop plein du collecteur et une grille d'évacuation située en aval, est envisagé. Dans l'attente de travaux sur la conduite obstruée, ce dispositif provisoire devrait permettre d'absorber une grande partie des eaux de fonte au printemps.

Au vu des coûts importants des travaux effectués en 2017 et à venir pour remplacer la conduite, il serait peut-être intéressant d'étudier la possibilité de valoriser les quantités d'eau ainsi collectées par la mise en place d'une micro-central au niveau de l'ancien réservoir de Grand Naves. La proximité avec le village de Grand Naves devrait faciliter le raccordement des réseaux.

Travaux sur la quote-part des loyers 2016.

Le Président informe qu'il poursuit les démarches d'information des propriétaires concernés.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée 20h38.

Les membres du bureau :

Le Président
Frédéric ABONDANCE

Le représentant la commune de La Léchère
Patrick GOHEL :



Max CREY :

